



Approbation anticipée de deux projets de transports publics du plan directeur du canton de Genève

Le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication a, le 4 décembre 2019, pris la décision suivante:

1. Sur la base du rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial ARE du 29 novembre 2019, l'adaptation du plan directeur cantonal genevois relative aux projets Aménagement d'un axe fort TC entre Genève et Vernier (projet n° 16 de la fiche B02 Renforcer le réseau TC structurant) et Construction d'un axe tram entre la Place des Nations et l'interface multimodale P47, y compris l'aménagement des espaces publics (projets n° 17.1 de la fiche B02 Renforcer le réseau TC structurant et n° 2.17 de la fiche A 1 O Développer et valoriser les espaces publics d'importance cantonale) est approuvée sous réserve du point 2.
2. Le projet Construction d'un axe tram entre la Place des Nations et l'interface multimodale P47, y compris l'aménagement des espaces publics, est approuvé en coordination réglée (au lieu de coordination en cours) dans la fiche A 10 Développer et valoriser les espaces publics d'importance cantonale (projet n° 2.17).

Les documents approuvés et le rapport de synthèse de l'Office fédéral du développement territorial peuvent être consultés auprès des services suivants:

- Office de l'urbanisme du canton de Genève,
Rue David-Dufour 5, 1205 Genève, tél. 022 546 73 10
- Office fédéral du développement territorial,
Worbentalstrasse 66, 3063 Ittigen, tél. 058 462 50 92

17 décembre 2019

Office fédéral du développement territorial